L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE MATIN, 22 JUIN.

Variétés.

UNE CONVERSATION AVEC M. COUSIN.

Parlez-moi des amoureux! Il n'y a rien de tel pour nous instruire! Les amoureux sont les véritables initiateurs. Vous rappelez-vous dans le *Bourgeois gentilhomme*, la scène entre Cléonte et son valet Covielle à propos de Lucile: — Elle a les yeux petits, dit Covielle. — Oui, répond Cléonte, mais elle les a pleins de feu, les plus brillants, les plus perçants, les plus touchants du monde. — Sa bouche est grande. — Oui! mais on y voit des grâces qu'on ne voit pas aux autres bouches.— Sa taille est petite. — Oui! mais elle est aisée et bien prise. — Et la conversation continuant là-dessus, Cléonte met en lumière mille charmes secrets et véritables, que les yeux froids et grossiers de Covielle n'avaient pas aperçus dans la beauté de Lucile.

Hé bien! il en est de même pour les beaux ouvrages d'art. Voulez-vous les connaître? N'écoutez parler que ceux qui les adorent. Les froides et pâles déesses qu'on appelle l'équité, l'impartialité, ne voient qu'à travers des lunettes, l'amour seul voit avec des yeux. Si vous allez dans quelque ville célèbre par quelque beau monument, à Chartres, par exemple, demandez quel est l'amoureux de la cathédrale. Il y en a un, soyez-en sûr, et dès que vous l'aurez trouvé, attachez-vous à lui, examinez avec lui, parcourez le monument à côté de lui, et il vous fera entrer dans le cœur, la vraie image, l'image vivante du chef d'œuvre. Je me rappelle qu'en Espagne, il y a quelques années, j'errais, épuisé de fatigue et accablé par la chaleur, dans l'incomparable musée de Madrid. L'avouerai-je? Je ne voyais plus rien. Mes jambes allaient de salle en salle, mes yeux flottaient de tableau en tableau, mais aucune émotion n'arrivait plus jusqu'à mon cœur. Tout en achevant ma tournée par acquit de conscience, je me trouve devant l'*Alonzo Cano* de Velasquez, ou plutôt devant un peintre qui commençait à copier l'*Alonzo Cano*. Négligemment, je laisse tomber de mes lèvres, un: "C'est très beau!" — Vous êtes Français! monsieur, s'écrit le peintre en se retournant; n'est-ce pas que c'est admirable!" Et là-dessus, mon amoureux de Velasquez, c'en était un! me fait entrer dans le sanctuaire du chef-d'œuvre, puis il m'entraîne devant les vingt-trois autres tableaux du maître, m'ouvre les yeux, m'éclaire au feu de sa passion; et au bout de deux heures je sors du musée, défatigué, enivré, vivifié et initié.

Je pourrais multiplier les exemples, vous citer entre autres le charmant et piquant traité de versification de Th. de Banville, où cet amoureux de la rime et du rhythme, nous apprend sur la poésie lyrique en France ce que personne ne nous a jamais appris. Mais j'ai hâte d'arriver à M. Cousin.

M. Cousin était le grand initiateur au dix-septième siècle, parce qu'il en était le grand adorateur. On l'a calomnié quand on a borné cette passion à son culte pour les belles personnes de ce temps; il était aussi épris de Pascal que de Mme de Longueville, et il aurait donné toutes les marquises du monde pour Corneille. Seulement il avait le défaut ordinaire des passionnés, il entrait dans une véritable indignation quand on touchait à ses idoles, et son indignation allait parfois jusqu'à l'invective. Un jour, à l'Académie, j'eus le malheur de dire, dans une de nos séances ordinaires, que sur les quatorze vers qui composent le début de *Philemon et Baucis*, j'en trouvais deux admirables et six détestables. M. Cousin me lance un regard plein de tempêtes, mais je coupe court à son élan en continuant mon dire et en le prouvant. Rien de plus beau, repris-je, que ces deux traits:

Que la fortune vend ce qu'on croit qu'elle donne

Et:

Rien ne trouble sa fin, c'est le soir d'un beau jour

Mais quant à l'or et à la grandeur qui sont des *divinités* pour devenir des *asyles*, des asyles de *soucis* dévorants qui à leur tour deviennent des *vautours*, que le fils de Japhet *représente* sur son sommet; oh! cela c'est du galimatias triple!

Pour le coup, je crus qu'il allait me dévorer! Heureusement, la séance était finie et tout le monde se leva. Mais il me rejoignit à la sortie, et me dit nettement: — Est-ce que vous avez la prétention de comprendre Lafontaine, vous? — Je n'ai qu'une prétention, lui répondis-je froidement, c'est d'être poli. Comme il était très bonhomme au fond, il se mit à rire et me dit: — Bien répondu! Causons. Et nous voilà descendant tous deux le long du quai, bras-dessus bras-dessous. — Voyons, me dit-il sérieusement! vous imaginez-vous connaître Lafontaine mieux que moi? — Sans aucune espèce de comparaison, répondis-je gaiement. — En vérité?

— En vérité. Et cela par une excellente raison. C'est que je fais des vers et que vous n'en faites pas. — Oh! le bel argument! — Voulez-vous que je vous prouve qu'il est excellent? — Oh oui, par exemple! — Lafontaine n'a-t-il pas écrit presque toutes ses fables en vers libres?.... — Sans doute, hé bien? — Hé bien, quest-ce que les vers libres; — Le mot dit la chose. Les vers libres sont des vers rimés et non rhythmés. — Erreur! les vers libres ont un rhythme comme les vers alexandrins, comme les vers des strophes, seulement c'est un rhythme caché. Ils obéissent à une règle mystérieuse, mais réelle, que vous ne trouverez dans aucun traité de rhétorique, mais qui est écrite dans l'imagination de tous les poëtes de génie. Voilà pourquoi les vers libres du dix-septième siècle sont excellents, et ceux du dix-huitième, sauf dans quelques pièces de Voltaire, médiocres; les poëtes n'ont pas deviné le secret. — Et! quel est ce secret? reprit plus vivement M. Cousin, toujours prêt à prendre feu pour tout ce qui touchait à l'art d'écrire, et sensiblement radouci en me voyant immoler le dix-huitième siècle au dix-septième. Quel est ce secret? En quoi consiste cette règle? Expliquez-moi ce rythme caché!

— Ce n'est pas très facile; pourtant!.... Avez-vous quelquefois monté à cheval? — Pas beaucoup. — Diable!.... Avez-vous entendu quelquefois prononcer les noms de deux fameux écuyers, M. Baucher et M. d'Aure? — Oh! je vous en réponds! Quand j'étais ministre, au conseil, nous avons eu des discussions interminables pour savoir lequel des deux on placerait à la tête de l'école de cavalerie de Saumur. Le ministre de la guerre était pour M. Baucher. Le général X.... était pour M. d'Aure.... Pourquoi? je l'ignore. — Eh bien, je vais vous le dire, et en vous le disant, je vous expliquerai la théorie des vers libres.— Parbleu! me dit-il en riant, voilà qui est original! De la poésie dans ses rapports avec l'équitation. Voyons.

— M. Baucher était par excellence l'écuyer de manége. Rien de plus intéressant que de voir dans un manége un cheval monté, c'est-à-dire dompté par M. Baucher. Quelle puissante domination de l'homme sur l'animal! Frémissant, superbe, mais vaincu, ce cheval n'avait pas un muscle qui n'obéit: l'écume qui le couvrait, ses narines qui s'ouvraient et se fermaient en palpitant, le réseau de veines gonflées qui se dessinait sur son corps, tout trahissait sa force et sa fiévreuse impatience. N'importe! il fallait que chacun de ses mouvements fût rhythmé, que toutes ses allures fussent dociles, et qu'enfermé dans le cercle inflexible de ces deux jambes de fer, son énergie elle-même fût encore de la subordination!

— Soit! me dit mon interlocuteur; mais je ne vois pas....

— Attendez. M. d'Aure, au contraire, était le cavalier du cheval monté en plein air. Quelle différence! Ce qu'il lui faut, à lui, c'est, l'espace; ce qu'il demande à sa monture, c'est le déploiement de toutes ses forces; il ne la retient pas, il ne la contraint pas, il la lance à toute bride, et, à les voir ainsi passer tous deux, le cavalier et le cheval, cheveux et crinière au vent, l'œil en feu, dévorant le chemin, franchissant haies et fossés, on serait tenté de croire qu'il n'y a là qu'un maître, et que ce maître est le cheval. Pourtant ce maître a un guide: la main qui l'excite est en même temps la main qui le dirige; son cavalier, il est vrai, lui laisse l'initiative, l'écoute, trouve plaisir à se lier à tous ses mouvements, mais sans abandonner jamais ni la rêne qui conduit, ni le frein qui peut retenir; et tandis que le cheval de M. Baucher est toujours puissant, quoique captif, celui de M. d'Aure est toujours docile, quoique indépendant.

— Ah! je comprends, me dit M. Cousin. Selon vous, le cheval de M. Baucher, c'est le vers alexandrin, ou le vers de strophes.

— Précisément! Et le cheval de M. d'Aure est le vers libre. En effet, dans le vers libre, l'artiste, au lieu d'enfermer l'essor de son inspiration dans un cercle tracé d'avance, l'abandonne à son mouvement naturel, la suit dans tous ses détours, l'exprime dans toutes ses mobiles physionomies, changeant de rhythme à mesure que la pensée change elle-même de caractère, et il arrive ainsi à rendre avec plus de justesse et de vérité une foule de sentiments délicats, fins et gracieux. Mais il faut que cet abandon ne soit jamais de la molesse. L'artiste, d'autant plus sévère vis-à-vis de lui-même qu'il n'a pas d'autre maître que lui, doit donc relever le laisser-aller du rhythme, soit par une plus grande richesse de rimes, soit par une plus grande justesse d'expression, de sorte qu'on sente toujours la fermeté sous la grâce et l'art sous l'abandon. Les vers libre n'est pas un fleuve sans rives sinueuses et flexibles.

— Votre théorie est assez séduisante. Mais appuyez-la de quelques exemples, montrez-moi quelque passage où le poëte ait dit avec le vers libre ce qu'il n'aurait pas pu dire avec le vers régulier.

— Prenez ces délicieux vers de Psyché:

Vous soupirez, seigneur, ainsi que je soupire,
Vos sens agissent les miens parsissent interdits,
C'est à moi de m'en taire, à vous de me le dire,
Et cependant c'est moi qui vous le dis.

Rien de plus facile que de donner à ce dernier vers la même mesure qu'à ceux qui le précèdent, il suffirait d'ajouter un, seigneur, et de dire:

Et cependant, seigneur, c'est moi qui vous le dis.

Essayez-le, et vous verrez disparaître du même coup tout le charmant laisser-aller de ces aveux.

— C'est vrai!.... Un autre exemple.

— La Fontaine n'est qu'un long exemple. Comme sa mobile et charmante imagination passait sans cesse de l'émotion à l'ironie, de la gravité à la gaieté, de la philosophie à la fantaisie, il n'a trouvé que le vers libre qui pût rendre toutes les variations de sa pensée. Voyez ces six vers du *Paysan du Danube*:

Craignez, Romains, craignez que les dieux quelque jour
Ne transportent chez vous les pleurs et la misère,
Et mettant dans nos mains, par un juste retour,
Les armes dont se sert sa vengeance sévère
Il ne vous fasse en sa colère
Nos esclaves à votre tour!

Comment ne pas admirer cet art merveilleux qui termine la période solennelle et noblement menaçante des quatre premiers alexandrins par ce coup rapide et terrible de deux vers de huit syllabes, et qui révèle encore cette fin par le rapprochement inattendu et irrégulier des deux rimes féminines *sévère et colère*? Supposez, en effet, que le poëte ait mis ce que la symétrie semblait ordonner:

Il ne vous fasse, à votre tour,
Nos esclaves en sa colère,

et tout l'effet est détruit.

— C'est vrai! reprit M. Cousin vivement. Mais comment ces réflexions vous sont-elles venues?

— Je vous l'ai dit. En travaillant, je m'étais mis en tête de reproduire en vers l'image d'une jeune fille toute poétique et toute idéale. Maria Lucretia Davidson, qui mourut il y a quelques années en Amérique encore enfant, déjà artiste. Je cherchai donc dans mes souvenirs un rhythme pour cette élégie, mais en vain; rien ne me satisfait. Les strophes les plus harmonieuses de Victor Hugo lui-même me paraissaient un vêtement trop ajusté, une draperie trop peu flottante pour servir de voile à cette créature demi-aérienne. Il me semblait qu'enfermer les sentiments de cette âme délicate dans le rithme inflexible d'une strophe régulière, c'était emprisonner Daphné dans l'écorce d'un laurier; c'était changer la nymphe en arbre. Rassurez-vous, je ne vais pas vous dire mon élégie. Vous voyez seulement que j'avais raison de vous dire que je comprenais Lafontaine mieux que vous, parce que j'avais fait des vers.

Affabulation!.... répondit gaiement M. Cousin. Pour bien connaître une œuvre, il faut être ouvrier.

E. LEGOUVÉ.

—La commandante.... ayant besoin d'une fiole de laudanum, envoie le planton de son mari chez le pharmacien du pays.

—Qu'est-ce que vous voulez, mon garçon.

—La femme du commandant appelle ça du.... *nom d'un homme.*

—Laudanum, vous voulez dire.

—Peut-être bien....

—Mais, mon ami, ou ne délivre pas ainsi du laudanum; il faut un mot d'ordonnance.

—Eh bien! mais je vas vous donner ça, mon vieux, c'est moi que je suis l'ordonnance du commandant!

FEUILLETON.

UN MARIAGE TRAGIQUE

PAR

ERNEST DAUDET.

XXIX

UN INCIDENT QUE LE COMTE DE MORANCÉ N'AVAIT PAS PRÉVU.

— Suite —

Qu'on se rappelle encore ses angoisses, ses remords, ses tortures depuis trois semaines, et l'on s'expliquera sans peine la fièvreuse ardeur de ses baisers.

Cependant, Roger Livoric s'efforçait de l'apaiser.

Il la tenait enfermée dans ses bras robustes, sur lesquels elle courbait sa taille flexible quand elle éloignait de lui son visage pour le mieux regarder.

Il était bien changé.

Une longue détention avait amaigri ses joues, enfiévré ses yeux; mais, elle y pouvait lire encore l'immuabilité d'un amour qui était à cette heure son tourment et sa joie.

La tendresse de Roger possédait toujours l'éloquence et la chaleur qui ravissaient jadis Juliette.

Il lui parlait avec autant de douceur que par le passé; et, grâce à ces doux accents, elle parvint à recouvrer le calme.

—Comment êtes-vous ici? lui dit-elle enfin.

—L'instruction de cette misérable affaire s'est terminée par une ordonnance de non-lieu. Ne le savez-vous pas?

Juliette garda le silence, n'osant avouer qu'elle connaissait la vérité, qu'elle connaissait, trop, hélas!

Roger reprit:

—Le directeur de la prison m'a communiqué cette nouvelle aujourd'hui, en m'annonçant qu'il avait reçu l'ordre de me mettre en liberté demain seulement. Mais, j'avais hâte de sortir, de vous rejoindre, ma chérie, — car je savais que votre père consentait maintenant à notre mariage; — j'ai protesté contre le retard qu'on voulait m'imposer; j'ai prié, j'ai soutenu qu'on n'avait pas le droit de me retenir, et enfin j'ai pu quitter cette prison maudite. J'ai d'abord couru à Domène, pour établir mon innocence aux yeux des braves gens qui m'avaient soupçonné; ça et là j'ai appris que votre mariage se célébrait demain. J'ai refusé de croire à cette nouvelle.— Allez-y voir! m'a-t-on répondu. — Je suis venu. J'arrive, et je trouve une maison en liesse. C'était donc vrai! On m'oubliait à ce point, moi!...... peut-être allais-je douter de vous, ma Juliette, quand un hasard m'a conduit ici et m'a livré l'entretien que vous venez d'avoir avec le comte de Morancé.

—Alors, vous savez!

—Je devine, ma chérie, mais il faut m'expliquer les choses les plus clairement.

—J'ai promis d'épouser M. de Morancé, murmura Juliette, comme si elle eût été pressée de faire cet aveu qui pesait sur son cœur.

—C'est bien ce que j'ai compris; mais j'ai compris aussi que vous n'avez pas fait cette promesse volontairement. C'était pour me sauver, à ce que vous disiez. Me sauver! Etais-je donc en péril?

Il allait poser d'autres questions. Mais, Juliette, à qui la présence de Roger avait rendu peu à peu la fermeté et l'énergie, l'interrompit en mettant sa main sur sa bouche, et en prenant la parole elle-même.

—Nous ne sommes pas libres ici, mon ami. On pourrait nous surprendre. Venez.

Elle lui tenait le bras.

Le guidant à travers le corridor, qui s'ouvrait au fond de la serre, et par où lui-même était entré, elle put gagner son appartement situé au premier étage du château sans rencontrer personne.

Sa chambre était éclairée par une lampe posée sur la cheminée et par le feu qui brillait dans la cheminée. Juliette entra la première; Roger après elle. Alors elle ferma la porte derrière eux, poussa le verrou intérieur, et dit:

—Maintenant, mon Roger, parlez; je suis prête à répondre à toutes vos questions.

Roger l'obligea doucement à s'asseoir, prit place à ses pieds sur un coussin, et, d'une voix calme et ferme, répondit:

—Il faut me raconter tout ce qui s'est passé depuis le moment où j'ai pressé vos mains dans le bois de Belledonne et me suis éloigné, jusqu'à l'heure où nous sommes; car, je ne sais rien des événements qui se sont accomplis dans cette période. Quelques-uns me sont connus, m'étant personnels; mais j'ignore par quels liens ils se rattachent les uns aux autres. Parlez donc, mon amie.

Juliette ne pouvait refuser de le satisfaire.

Et puis, elle était si heureuse de se sentir auprès de lui, qu'oubliant le péril qui les menaçait, elle aurait parlé toute la nuit, afin de le garder près de soi.

Elle commença donc le récit que nous avons déjà fait. Roger l'écouta sans l'interrompre.

—Voilà donc la vérité, dit-il, quand Juliette eut terminé. Que d'amour pour moi dans toutes vos actions, ma tendre amie! Que d'infamie dans celles du comte! Mais, comment, après avoir déployé dans un moment de folie et de colère, une aussi regrettable témérité pour vous débarrasser de lui, avez-vous été ensuite assez crédule pour ajouter foi à ses menaces et pour croire que je courais un péril si grave; assez faible pour vous résoudre à me sauver, par un consentement qui vous livrait à ce misérable!

—Il menaçait sans cesse; il prétendait que son accusation vous perdait à jamais, s'il la maintenait; que vous iriez au bagne; mon père ajoutait foi à ces menaces, et quand j'ai conçu le projet d'aller avouer à la justice la vérité qu'il connaissait déjà, puisque je m'étais confié à lui, il m'a ordonné de ne pas faire cette périlleuse démarche qui me perdrait peut-être, disait-il, sans vous sauver. Comme j'insistais, il me déclara que s'il ne parvenait pas à vous faire fuir, il vous sauverait en déclarant qu'il était coupable. Vous n'avez pas voulu de ce moyen et je vous ai compris. Mais pouvais-je laisser mon père s'accuser? Pouvais-je ne pas vous arracher, vous, innocent, au sort odieux dont vous étiez menacé. Alors, j'ai perdu la tête; j'ai fait un dernier appel à la générosité du comte, et quand j'ai vu qu'il maintenait son accusation contre vous, j'ai cédé.

—Pauvre chère Juliette! dit Roger, en la pressant en une étreinte faite d'émotion et d'amour. Ainsi, quand M. de Morancé a dit que j'étais son assassin, il savait le contraire.

—Il le savait!

—Il m'a laissé un mois en prison, convaincu de mon innocence! Il entendait m'y retenir jusqu'au jour où il aurait consommé son crime en vous épousant!

—C'est la vérité!

—Et vous alliez épouser cet homme?

—Je vous ai dit pourquoi et comment j'ai cédé.

—Il valait mieux me laisser aller devant les tribunaux, ma Juliette, me laisser condamner même! Mais je n'aurais pas été condamné. L'innocence a des accents qui portent la conviction dans l'âme des honnêtes gens. Entre l'affirmation de Morancé et la mienne, le jury n'eût pas hésité. Vous n'aviez pas pensé, Juliette, que si je vous avais trouvé mariée à cet homme, je l'aurais tué.

—Oh! ne parlez pas ainsi, Roger, je vous le demande en grâce. Songez-vous que demain je serai sa femme!

—Vous! sa femme! quand je suis là!

—J'ai promis. Je suis le prix de votre délivrance! Il n'a consenti à revenir sur ses premières déclarations que lorsque j'ai eu pris l'engagement de l'épouser.

Roger se leva brusquement.

—Et que me font vos engagements et vos promesses! s'écria-t-il. Vous étiez aussi engagée envers moi, et par conséquant hors d'état de vous promettre à un autre, à supposer même qu'une promesse faite à un tel coquin ait une valeur. D'abord, j'interviens, moi. Cet homme qui, dans un but odieux, m'accuse d'un crime dont il me sait innocent, me doit une réparation.

Il parlait avec énergie, mais avec une exaltation qui épouvanta Juliette.

Elle se leva, et l'enveloppant dans ses bras.

— A mon tour de vous calmer, mon Roger!

—Mais, comment pouvez vous croire que je laisserai s'accomplir cette ignominie? Vous, ange d'innocence, de fierté, de pudeur, jetée au lit de ce misérable. Y avez-vous pensé, ma Juliette.

Elle baissa la tête.

—J'ai pensé à tout, et toutes mes résolutions étaient prises. Pour vous arracher à l'ignominie qui, par ma faute, aurait tombé sur vous, j'avais promis de devenir comtesse de Morancé. Mais, au-delà, je n'ai rien promis, si ce n'est d'être fidèle et de ne pas déshonorer son nom. Je voulais bien tenir toutes ces promesses, mais non appartenir à mon mari. La mort m'aurait épargné la honte de ses baisers.

A ces mots, prononcés d'une voix ferme, Roger, qui marchait de long en large, s'arrêta devant Juliette.

— Vous vous seriez tuée?

—J'y étais résolue. Il y a une pièce d'eau au bout du parc. C'est là qu'on m'aurait retrouvée. J'ai l'assurance que Dieu m'aurait pardonnée. Je ne pouvais me souiller par un contact odieux....

Elle n'acheva pas. Roger la couvrait de ses baisers et de ses larmes, l'étreignant follement, éperdu, en pensant que son arrivée retardée d'un jour aurait pu amener d'irréparables malheurs.

— Puisque nous avons échappé à ces périls, dit-il, j'ai l'assurance que nous vaincrons les autres....

A ce moment un bruit de pas dans la pièce qui précédait la chambre de Juliette se fit entendre et on frappa à la porte.

— Etes-vous là, mademoiselle!

C'était la voix de Morancé.

—J'y suis, monsieur, que souhaitez-vous? répondit Juliette en faisant signe à Roger de rester immobile et silencieux.

—Nos invités se retirent et regrettent de ne pouvoir vous offrir leurs hommages. Ne descendrez-vous pas pour les voir? Puis, nous devons souper, votre père, votre mère, les Chaligan, Foudfroid et moi; ne serez vous pas des nôtres?

—J'étais brisée par la fatigue et l'émotion, monsieur; je me suis couchée, excusez-moi, je vous prie.

—N'avez-vous nul ordre à donner? demanda Morancé, qui tourna le bouton de la porte.

Roger se précipita en avant pour l'arrêter. Mais le verrou était mis, et la porte ne s'ouvrit pas.

— Je me retire, reprit Morancé; à demain, ma chère femme.

On entendit le bruit de ses pas dans le corridor, s'éloigner et se perdre dans le tumulte causé par les voitures roulant sur le pavé de la cour.

— Le misérable! s'écria Roger. Il a essayé d'ouvrir cette porte. Il espérait vous surprendre seule.

(*A continuer.*)

Médicaments.

NEW-FOUNDLAND BITTER.

CE BITTER est très remarquable par couleur claire et limpide et par son goût très agréable et aromatique. Sa saveur est légèrement amère et son action sur l'économie est excitante et généreuse. Il est doué d'une énergie vitale qui marque son empreinte salutaire sur l'estomac, le sang et le système nerveux. Il réveille la tonicité de l'estomac, imprime plus de puissance au système nerveux et augmente la richesse du sang. Il combat efficacement un grand nombre de maladies, et les enfants, les dames et les convalescents peuvent en prendre sans avoir d'autre inconvénient à redouter que celui de bien se porter.

C'est un Apéritif.

et son action sur l'estomac est vive, excitante et soutenue. Il anime cet organe si important et dont l'heureux fonctionnement est indispensable pour avoir une bonne santé. Il augmente l'appétit, fait cesser les douleurs qui accompagnent souvent le travail digestif, arrête par la tonicité qu'il réveille dans l'estomac la formation des gaz qui se forment souvent pendant les digestions. Il extrait les phlegmes et les saburres qui empêchent une bonne alimentation et donnent un goût d'amertume très désagréable dans la bouche. Après son usage le foie dégonfle, la bile s'écoule plus facilement, et ceux qui sont fatigués par une constipation opiniâtre voient cette affection disparaître.

Tous les Médecins

et toutes les personnes qui ont une bonne santé en font le plus grand éloge et le proclament sans pareil pour guérir la dyspepsie, la gastralgie, les embarras d'estomac, les crampes souvent si douloureuses et si tenaces. Il est surtout très avantageux pour les dames d'une santé délicate; qui, sans être malades à se mettre au lit, éprouvent souvent des défaillances et des faiblesses et ont un estomac faible et qui digère mal. Les enfants débiles et les convalescents devront en prendre plusieurs fois par jour, et les parents seront frappés de la rapidité avec laquelle, sous l'influence du NEWFOUNDLAND BITTER la force remplacera la faiblesse et les couleurs vives et les pâles couleurs.

Détruire les Maladies

enracinées de l'estomac, les arrêter à leur début et surtout les prévenir est une propriété incontestable que toutes les personnes honnêtes et dignes de foi reconnaissent au NEWFOUNDLAND BITTER.

Pour la Poitrine

et pour les nombreuses affections des poumons, il agit sûrement par son action excitante et calmante en même temps. Il imprime plus de force à la respiration, calme la toux, fait cracher plus facilement dans les rhumes qui datent de longtemps, et fait disparaître les points douloureux qui occupent dans les maladies le devant de la poitrine.

Le Sang

est le suc nourricier, la chair coulante qui, comme dans toute l'économie fécondent les organes, comme les fleuves fécondent les verdoyantes campagnes, comme le Nil féconde l'Egypte. C'est lui qui répare les pertes subies par les maladies, les excès et le travail. Avec un mauvais sang — faiblesse; avec un sang riche — force. Plus le sang contient de globules plus il est riche. Mais ces globules et toutes les autres parties sang se forment au dépend des aliments. De même que le fermier qui veut ensemencer son champ cherche et trouve dans son grenier les graines qu'il lui faut pour les confier à la terre qui les lui rendra au centuple, de même le sang puise dans les aliments sa richesse et sa force. Mais pour que les aliments assent du sang riche, il faut qu'ils soient bien digérés, bien élaborés. Elaborer et digérer [illegible] iments, tel est le rôle de l'estomac. Si le la ureur n'a pas bien cultivé son champ, rien ne poussera. De même si l'estomac est malade il digérera mal ou pas du tout. La charrue met le champ dans de bonnes conditions pour faire une bonne récolte. Le NEWFOUNDLAND BITTER remet l'estomac dans les meilleures conditions indispensables pour avoir de l'appétit et bien digérer. Le laboureur récolte du blé, du maïs, du coton ou du sucre; celui qui, grâce au NEWFOUNDLAND BITTER a un bon estomac, récolte sa santé, la force, le sang vif, les mouvements libres.

Quelle est la récolte qui vaut le mieux?

Quand les digestions sont rapides et bien faites le sang devient plus riche.

Aussi les Femmes Nerveuses

anémiques ou chlorotiques, les jeunes filles pâles et ayant des palpitations de cœur, celles surtout qui ne sont pas encore femmes, et qui tous les mois éprouvent de fortes coliques et de vives douleurs dans les reins, doivent prendre quatre fois par jour du NEWFOUNDLAND BITTER. La rapidité avec laquelle agit le NEWFOUNDLAND pour activer le retard de certaines jeunes filles est vraiment remarquable, et beaucoup de personnes malades tous les mois doivent à ce bitter de ne plus rien éprouver. Cette action stimulante nous a été confirmée par trop de personnes dignes de foi pour que nous ne prenions pas la liberté de l'annoncer aux dames et aux jeunes filles, certains que nous sommes de leur rendre le plus grand service.

Les Habitants des Campagnes

minés par la fièvre, ayant la rate grosse, le sang pauvre, devront, s'ils ont la fièvre depuis longtemps, et s'ils n'ont pas pu la couper par la quinine, essayer le NEWFOUNDLAND BITTER. Nous connaissons des hommes très respectables qui nous ont dit se être guéris par le NEWFOUNDLAND BITTER de fièvres très tenaces. [illegible]

Les habitants des campagnes qui sont privés de viande et de légumes frais, ceux qui boivent une eau croupissante et [illegible], ceux qui se nourrissent de viande salée ou de riz, [illegible] devront prendre tous les jours du NEWFOUNDLAND BITTER, qui soutiendra leur force et leur énergie et combattra l'action mauvaise de leur nourriture et du milieu dans lequel ils se trouvent.

Les personnes qui ont l'habitude de boire dans les bar et celles aussi qui par leur [illegible] sont obligées de boire plus souvent qu'il ne faudrait pour leur santé, feront bien d'adopter comme liqueur de prédilection le NEWFOUNDLAND BITTER.

Jamais ce puissant tonique n'altérera ni ne brûlera leur estomac, et après son usage ils n'éprouveront ni envie de vomir le matin, ni langue sèche, ni haleine puante; ils n'auront ni perte d'appétit, aucun de ces symptômes enfin qui deviennent quelquefois si graves et qui attendent tôt ou tard ceux qui boivent en trop grande quantité des liqueurs fortes.

Exciter l'appétit, fortifier l'estomac, enrichir le sang, voilà la devise du NEWFOUNDLAND BITTER. 21 sept—6m

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Les Vapeurs de la Malle de la Compagnie Générale Transatlantique entre New York et le Hâvre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'Embarcadère No. 50, Rivière du Nord.

PEREIRE, capt. Danré, samedi, 28 juin.
SAINT-LAURENT, capt. Lemarié, samedi, 12 jl.
VILLE-DE-PARIS, capt. [illegible], samedi, 26 juil.
VILLE-DU-HAVRE, capt. [illegible], samedi, [illegible]

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin) POUR BREST OU LE HAVRE:

Première cabine, $125; Seconde cabine, $75. Billets d'excursion à prix réduits.

[illegible]

GEO. MACKENZIE, Agent, 58, Broadway, New-York, ou à L. GRAND, Agent, [illegible] Nelle-O.

Compagnie de Ligne de Steamers d'Etat.

Steamers de premier ordre, à hélice, construits sur la Clyde, faisant le service régulier entre la Nouvelle-Orléans et Liverpool, et entre Glascow et New York direct.

LOUISIANA,	de 2000 tonneaux,	capt.	Stewart.
MINNESOTA,	de 2000	capt.	Hamilton.
ALABAMA,	de 2500	capt.	Flint.
PENNSYLVANIA,	de 2500	capt.	Brown.
VIRGINIA,	de 2500		en construction.
GEORGIA,	de 2500		

Les steamers de cette ligne partiront Pour Liverpool, comme suit:

LOUISIANA le ou près du SAMEDI, 24 Mai.
MINNESOTA .. .. 12 Juill

Il recevra du fret et signera des connaissements pour le Hâvre, Brême, Hambourg, Anvers, Rotterdam et tous les ports du Continent.

Des billets de retour, bons pour 12 MOIS, se vendent à des prix réduits, ainsi que des billets pour l'Angleterre et l'Europe.

Bons pour espèces sans charge extra.

Une servante de chambre et un médecin sont engagés sur chaque steamer. On n'a rien à payer pour leurs soins et pour les médicaments.

On vend ici des billets d'émigration aux personnes qui désirent les envoyer à leurs amis.

Ces steamers passent la barre en tout temps, sans détention.

Pour fret ou passage (excellent emménagement), s'adresser à A. K. MILLER & CO., Agents, Au No. 28, rue Carondelet, Nlle-Orléans. ROSS, SKOLFIELD & Co., No. 3, Chapel Street, Liverpool. LEWIS T. MERROW & CO., No. 65, Great Clyde Street Glascow. 6 oct

BREME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Hâvre, à Southampton et la Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier comme suit:

	De Brême.	De la Nlle-Orléans.
Strassburg..	10 sept.	11 octobre.
Hannover...	24	25
Frankfurt...	8 octobre	8 novembre
Koeln........	22	22

Les jours de départ (suivants) seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, les steamers touchent au Hâvre et à la Havane; et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Hâvre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:

Chambres .... $120 en or. Entrepont ....

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton,—au Hâvre ou à Brême:

Chambres .... $120 en or. Entrepont ....

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:

Chambres .... $60 en or. Entrepont 15

Des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les consignés.

Pour plus de détails, s'adresser à ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents, Au No 42 de la rue de l'Union. soût—1an

Pour New York, directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants: NEW ORLEANS, GEO. CROMWELL, GEO. WASHINGTON, CORTES, ST-LOUIS.

Le steamer NEW ORLEANS, Gager, commandant, Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse JEUDI, 26 Juin, à 8 A. M. Passage........ $50. Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON, mai—1an Rue Carondelet, No 41.

POUR PHILADELPHIE, directement—Départ, JEUDI, le 3 de juillet à 8 P. M. Portant la malle des E. U. Le beau steamer, de première classe JUNIATA, capt Catherine, Pour frêt ou passage, s'adresser à EDW. A. YORKE, Agent, Encoignure Carondelet et Gravier. Le steamer YAZOO, cap. Barrett, suivra et partira à son jour régulier.

VAPEURS.

Le Lac.

ARRANGEMENT D'ÉTÉ.

Steamers de la Malle des Etats-Unis entre Mandeville et la Nlle-Orléans. Pour Mandeville, Louisbourg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer à bas pression URSULE, Capitaine Hanover, partira, ainsi qu'il est dit ci-dessus, le LUNDI et JEUDI, à l'arrivée du convoi de 10 heures du matin; le MARDI, à l'arrivée du convoi de 2 heures de l'après-midi; le MERCREDI, à l'arrivée du convoi de [illegible]; le VENDREDI et le SAMEDI, à l'arrivée du convoi de 5 heures de l'après-midi; le DIMANCHE, à l'arrivée du convoi de 7 heures et demie du matin.

[illegible]

C. M. SORIA, Agent. 1er mai Aux Nos 13 et 29 rue de l'Union.

Excursion du Dimanche et du Mercredi.

Compagnie de Paquebots Quotidiens de Mandeville et de la Nouvelle-Orléans. Pour Mandeville, Louisbourg et Madisonville. Le steamer à basse pression, de la malle des Etats-Unis. CREOLE, Capitaine Wm Hanover.

[illegible]

C. M. SORIA, Agent. 29 mars—4m Nos 13 et 29 de la rue de l'Union.

Vicksburg.

Départ tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M. HENRY TETE, Cap. [illegible]

[illegible]

JNO. JANNEY. 7 sept—12m

TUNICA.

[illegible]

Paquebot Régulier des Opelousas.

Partira tous les MERCREDIS, à 5 heures P. M. Pour Opelousas Washington, Port Barré, et tous les débarcadères de l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau. [illegible]

BRITTON & EPPLER, Agents, No 12 rue Gravier. Agents, G. CARRIERE, Washington. J. DUBOURDIEU, Port Barré.

[illegible]

M. W. JOYCE, No 12, rue Front. J. H. CARLIN, No 4, rue Tchoupitoulas. JNO. JANNEY, No 152, rue de la Commune. 18 fév—1an.

Bâton Rouge.

[illegible]

VINGT-UNIÈME ÉTAT ANNUEL — DE LA — Compagnie Home d'Assurance Mutuelle DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

[illegible]

ALF. MOULTON, Président. A. W. HUNTER, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans. Assermenté et signé pardevant moi, ce 14 janvier A. D. 1873. ANDREW HERO, Jr., Notaire Public.

[illegible]

ALF. MOULTON, Président. WM. M. PERKINS, Vice-Président. A. W. HUNTER, Secrétaire.

RAPPORT TRIMESTRIEL — DE LA — Banque Nationale de l'Etat. (SYSTEME MUTUEL.)

ETAT, le 29 mars 1873, à la clôture des affaires:

[illegible]

DIVIDENDE DECLARÉ. (Payable à dater du lundi, 14 avril 1873.) Actionnaires, [illegible] pour cent pour trois mois. Déposants, [illegible] pour cent pour trois mois. SAM'L H. KENNEDY, Président. CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

Estate of James N. Ogden.

UNITED STATES MARSHAL'S OFFICE— New Orleans, May [illegible] 1873. [illegible]

CHEMINS DE FER.

Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Mobile et du Texas.

Dépôt des Passagers au pied de la rue du Canal.

A partir du 26 mai 1873.

[illegible]

S. H. SCRANTON, Surintendant-Général. E. P. SHUTE, Agent général des Tickets.

New Orleans, Mobile and Texas Rail Road.

Passenger Depot foot of Canal Street. On and after May 26th 1873 TRAINS [illegible]

COAST ACCOMMODATION TRAIN RUNS TO OCEAN SPRINGS.—[illegible]

This is the only line running PULLMAN PALACE CARS through without change to Louisville, St. Louis, Lynchburg and Virginia Springs. [illegible]

S. H. SCRANTON, Gen'l Sup't. E. P. SHUTE, Gen'l Ticket Agt.

Chemin de Fer Pontchartrain.

[illegible]

S. H. SCRANTON, Surintendant-général.

Grand Chemin de Fer de Jackson.

Les trains partent et arrivent comme suit:

[illegible]

A. D. SHELDON, Agent. E. D. FROST, Directeur Général.

Great Jackson Route.

Trains depart and arrive as follows: (From Depot foot of Calliope street.) [illegible]

A. D. SHELDON, Agent. E. D. FROST, General Manager.

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan

[illegible]

GEO. PANDELY, Surintendant.

Compagnie d'Assurance LA SALAMANDRE.

Bureaux No. 36 rue Royale.

SECOND ETAT ANNUEL.

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie faite sur les livres de la Compagnie. CHAS. ROMAN, Président. JULES LE MORE, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nouvelle-Orléans. Affirmé sous serment et signé pardevant moi ce troisième jour de janvier 1873. M. T. DUCROS, Notaire public.

[illegible]

— DIRECTEURS. —

Chs. Roman,	Félix Grima,
James Wood,	J. A. Fernandez,
Placide Forstall,	Charles Lafitte
T. Bailly-Blanchard, Jr,	Emile Dupré,
Christian Roselius,	Clément Miltenberger,
François Gueydan,	G. de Fériet,
Félix Limet,	F. A. Gonzales
Jules Aldigé,	Louis Mathé,
W. J. Behan,	L. W. Homan,
A. D. Velain,	F. Poche.

[illegible]

JULES LE MORE, Secrétaire.

Chaudières à Sucre du Tennessee

[illegible]

R. P. LAVILLEBEUVRE, [illegible]

GEO. MERZ. OLD BASIN BREWERY

[illegible]

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle — DE LA — Nouvelle-Orléans.

Au coin des rues Canal et Camp.

TREIZIÈME ETAT ANNUEL.

[illegible]

J. TUYES, Président. J. W. HINCKS, Secrétaire.

P. CHS. CUVELLIER, Notaire Public.

— DIRECTEURS: —

Geo. Urquhart,	M. Payre,
C. T. Dugazon,	Placide Forstall,
G. W. [illegible],	[illegible]
T. Bailly Blanchard,	[illegible]
A. Schreiber,	W. B. Schmidt,
Chas. Lafitte,	J. Tuyes.

Association d'Assurances Mutuelles — DE LA — Nouvelle-Orléans.

Bureau, 102, rue du Canal.

CINQUIÈME ETAT TRIMESTRIEL.

PREMIER TRIMESTRE DE 1873.

Conformément à sa charte, l'Association d'Assurances Mutuelles de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires, pour le premier trimestre de 1873, finissant le 31 mars 1873:

Primes d'incendie...	$345,302 95	
" maritimes.....	211,104 09	
" de rivières....	142,124 48	698,531 2
En moins — primes non expirées..	262,346 01	
Primes remboursées	1,605 67	263,373 48
Primes nettes acquises.........		$435,158 24
Ajouté intérêt et loyer........		25,272 22
Total........		$461,430 96
Pertes par les incendies........	$17,005.71	
" sur les mers..	66,905 17	
" sur les rivières	14,947 29	
Réservé pour pertes non réglées........	286,600 00	
	$354,520 08	
Réassurances.....	30,255 58	
Dépenses, licences et taxes.......	21,833 65	
Refaction (rebate).....	2,100 11	
Profits et pertes.....	2,606 38	428,190 64
Profits nets........		$33,317 31

— ACTIF —

Balance due sur Stock-notes..	$95,600 21
Montants en mains et en Europe..........	162,162
Billets et effets à recevoir....	362,909 26
Actions et Bonds.........	114,337 05
Propriétés foncières.........	196,566
Primes en voie de collection, y compris les primes acquises dans le premier trimestre, appelées en plein.........	375,906
Primes sujettes à l'amoessement dans les trimestres suivants, conformément à la charte.....	252,485 66
Total de l'actif..........	$1,547,419

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de l'Association d'Assurances Mutuelles de la Nlle-Orléans. C. CAVAROC, Président. G. LANAUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans. Assermenté et signé pardevant moi, ce septième jour d'avril 1873. G. LE GARDEUR, Notaire public.

A un meeting spécial du Board des Directeurs, qui a eu lieu ce jour, il a été résolu, conformément à l'article Sept de la Charte, de collecter immédiatement le montant total des primes acquises dans le premier trimestre de 1873, et de payer aux actionnaires, après le réglement des dites primes, un dividende d'intérêt trimestriel de deux et demi pour cent sur le montant du fonds capital payé. C. CAVAROC, Président. G. LANAUX, Secrétaire.

— DIRECTEURS —

Charles Cavaroc,	Arthur Poincy,
Charles De Ruyter,	J. Katz,
Leon Haas, Jr.,	P. S. Wiltz,
E. F. Mioton,	Léon Queyrouze,
Wm. Agar,	John Rocchi,
S. Cambon,	J. B. Levert.

avril—1m

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA.

Au No 111 de la rue Gravier.

— Assure contre — LES RISQUES D'INCENDIE, DE MER ET DE RIVIERES. Aux plus Bas Taux du Tarif.

A. KIMER BADER, Président. CHAS. ENGSFELD, Vice-Président. GEO. STROMEYER, Secrétaire.

Première Année Fiscale.

[illegible]

— DIRECTEURS: —

[illegible]

Feutre d'Irlande à Toits, NOUVEAU SYSTÈME DE TOITURES NON INFLAMMABLES, DE D. ANDERSON & SON.

[illegible]

J. S. LINGHAM, [illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle — DES — Marchands de la Nlle-Orléans,

No. 104, RUE DU CANAL.

DIX-NEUVIÈME ETAT ANNUEL.

[illegible]

PAUL FOURCHY, Président. G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE. Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans. Assermenté et souscrit pardevant moi, le 9 juin 1873. P. CHS. CUVELLIER, Notaire Public.

Le 9 juin, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de QUINZE POUR CENT, COMPTANT, sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 mai 1873—dividende qui sera payable le troisième lundi de juillet prochain. Egalement, de payer aux actionnaires, sur demande, un intérêt à raison de DIX pour cent par an sur leurs actions.

— DIRECTEURS —

P. Maspero,	David McCord,
S. Z. Relf,	L. F. Générès,
M. Puig,	P. Fourchy,
P. S. Wiltz,	J. J. Fernandez,
D. A. Chaffraix,	J. M. Allen,
	Chas. Lafitte.

10 juin—1an

VINGT-QUATRIEME ETAT ANNUEL — DE LA — Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

24 Mai 1873.

[illegible]

THOS. A. ADAMS, Président. HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

W. L. EVANS, Deuxième Justice de Paix, Paroisse d'Orléans, Louisiane.

Les Directeurs ont résolu qu'après paiement du quatrième intérêt trimestriel de DEUX ET DEMI POUR CENT sur le CAPITAL de la Compagnie, qu'un DIVIDENDE de TRENTE-TROIS ET UN TIERS pour cent sera payé, COMPTANT, [illegible]

— DIRECTEURS — Avril 1873:

Thos. A. Adams,	Sam'l B. Newman,
Sam'l H. Kennedy,	C. T. Buddecke,
John Phelps,	P. H. Foley,
A. G. Ober,	Adam Thomson,
E. H. Summers,	Henry Abraham,
P. N. Strong,	Victor Meyer,
Joseph Bowling,	Edward J. Gay,
Jno. M. Sandidge,	Simon Hernsheim,
Simon Forchemer,	Jos. B. Wolfe,
R. B. Post,	B. T. Torian,
Edward Pilsbury,	Jno. S. King,
Chas. E. Slayback,	Frederick Camerden,
David Wallace,	J. L. Harris.

Compagnie "Sun" d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans,

BUREAUX DE LA — AU No. 32 DE LA RUE DU CAMP.

Nouvelle-Orléans, janvier 1873.

DIX-SEPTIÈME ETAT ANNUEL.

[illegible]

JAS. I. DAY, Président. THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE. Assermenté et signé pardevant moi, ce 27 janvier A. D. 1873. ANDREW HERO, Jr., Notaire Public.

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

DIX-NEUVIEME ETAT ANNUEL.

[illegible]

CHARLES BRIGGS, Président. J. P. ROUX, Secrétaire.

P. CHS. CUVELLIER, Notaire Public.

[illegible]

CHARLES BRIGGS, Président. ANT. CARRIERE, Vice-Président. J. P. ROUX, Secrétaire.

Directeurs élus le 17 février 1873.

Chs. Briggs,	Thos. H. Hunt,
Ant. Carrière,	Chs. Heno[illegible],
Geo. A. Fosdick,	D. Jamison,
B. Brugier,	R. S. Howard,
P. Anderson,	Félix Larue,
A. Frerichs,	Aug. Rohn,
Geo. W. Dunbar,	Edward Toby,
E. F. Stockmeyer,	Wash. Marks,
Henry J. Voss,	William Knox,
E. Marqueze,	W. R. Bailey,
Chas. Weisiner,	J. E. Livaudais,
A. Lecourt,	Atwood Violett,
Frank Williams,	A. K. Miller,
Chas. Leduc,	Edw'd Murphy,
Rudolph Sieg,	J. A. Lum,
W. C. Black,	Otis Weeks,
	Geo. W. Hynson.

LOTERIES.

LOTERIE — DE — L'ETAT DE LA LOUISIANE

SUR LE

Plan de combinaisons.

TIRAGE TOUS LES JOURS.

GROS LOTS { [illegible]

PRIX DU BILLET:

1$ SEULEMENT

Partie de Billet en Proportion.

Plan de police:

Tirage tous les jours.

RICE BROTHERS & CO., IMPORTATEURS ET MARCHANDS — DE — Quincaillerie et Quincaillerie d'étagères,

AMÉRICAINES ET ETRANGERES,

Aux Nos 89 et 91 de la rue du Camp, [illegible] Nos 143, 145 et 147 de la rue des Magasins.

[illegible]

J. B. CAMORS & CO., MARCHANDS DE FARINE — ET — Négociants Commissionnaires,

[illegible]

E. DECHAMPS,

[illegible]

GEO. MERZ. BRASSERIE DU VIEUX CANAL,

[illegible]